Société du crédit agricole

Rapport annuel 1985/1986

Canada

87-00674/

Table des matières

Lettre de présentation	2
Faits saillants	3
Rapport du Président	4
Objectifs et réalisations 1985-1986	7
Objectifs de 1986-1987	9
Examen des opérations	10
Examen des finances	13
Rapport du Vérificateur	16
États financiers	17
Récapitulation quinquennale	24
Officiels, gestionnaires et bureaux de la Société	25

Adresse du Siège social
Société du crédit agricole
434, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1P 6J9

This report is also available in English

Profil de la Société

La Société du crédit agricole (SCA) est un organisme de la Couronne qui a été fondé en 1959 et qui est redevable au Parlement par l'intermédiaire du Ministre de l'Agriculture. Son rôle est d'offrir des services financiers aux agriculteurs canadiens afin de les aider à établir, aménager et maintenir des exploitations agricoles viables.

La Société consent, administre et supervise des prêts agricoles sous le régime de la Loi sur le crédit agricole et de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles.

De plus, la SCA offre à tous les agriculteurs qui s'adressent à elle et à tous ses emprunteurs, des conseils et de l'aide pour la planification, l'aménagement et le développement de leur exploitation.

Le siège social de la SCA se trouve à Ottawa. Ses activités, très décentralisées, sont réparties entre sept bureaux régionaux et 105 bureaux de campagne et de district établis dans toutes les régions agricoles du Canada. Le 31 mars 1986, la SCA comptait 571 employés permanents.

La conseillère en financement Cheryl Porteous (à droite) au ranch de la famille Smith à High River

Lettre de présentation

L'honorable John Wise, C.P., député
Ministre de l'Agriculture
Bureau 101, B.E.
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

L'honorable Robert R. de Cotret, C.P., député
Président du Conseil du Trésor
Bureau 333, B.O.
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la Société du crédit agricole pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1986.

La Société du crédit agricole et les agriculteurs qu'elle sert ont de nouveau vécu une année difficile. Les résultats financiers décrits dans ce rapport mettent en relief les ajustements économiques que s'est imposé le secteur agricole pour composer avec la faiblesse des marchés internationaux et les mauvaises conditions climatiques.

Le rapport montre également que la dernière année s'est déroulée sous le signe de l'innovation. La Société, avec l'appui du gouvernement fédéral, a mis au point de nouveaux services financiers afin d'aider les agriculteurs à gérer le risque dans un environnement économique en constante évolution.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président,

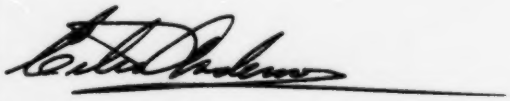

Eiliv H. Anderson

Faits saillants

Activités de prêt	1985-1986	1984-1985	Écart (pour cent)
Nombre de prêts approuvés			
Loi sur le crédit agricole	**2,278**	2,316	−1.6
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles	**37**	63	−41.3
Montant net des prêts approuvés ($000)			
Loi sur le crédit agricole	**$ 237,683**	$ 258,748	−8.1
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles	**$ 1,119**	$ 1,584	−29.4
Montant moyen des prêts			
Loi sur le crédit agicole	**$ 108,413**	$ 116,123	−6.6
Portefeuille de prêts à recevoir			
Nombre de prêts à recevoir	**78,183**	79,270	−1.4
Montant de prêts à recevoir ($000)	**$5,018,898**	$4,992,728	+0.5

Finances	1985-1986 ($000)	1984-1985 ($000)	Écart (pour cent)
Résultats d'exploitation			
Revenus d'intérêt	**520,595**	527,261	−1.3
Revenus d'intérêt nets	**45,890**	47,279	−2.9
Perte pour l'exercice	**121,406**	30,178	+302.3
Provenance de l'encaisse			
Capital et emprunts nets	**193,172**	81,218	+137.8
Remboursements par les agriculteurs	**256,286**	235,247	+8.9
Utilisation de l'encaisse			
Prêts aux agriculteurs	**222,447**	258,193	−13.8

Rapport du Président

À l'encontre de plusieurs secteurs de l'économie qui ont poursuivi, en 1985-1986, la reprise amorcée après la crise du début des années 80, la performance du secteur agricole a été moins bonne. Cette tendance a aussi été enregistrée dans les autres pays exportateurs de produits agricoles. De plus, la sécheresse qui a sévi dans l'Ouest du Canada pour une deuxième année consécutive, et le mauvais temps qu'ont connu d'autres régions ont contribué aux problèmes de liquidités que connaissent de nombreux agriculteurs, et plus particulièrement ceux qui se sont établis depuis le milieu des années 70. À l'échelle nationale, le revenu agricole net réalisé a baissé de 13.9 pour cent par rapport à 1984-1985.

Bien que les taux d'intérêt aient baissé l'an dernier, bon nombre d'agriculteurs n'ont pas fait d'investissements de capital parce que les surplus de production ne leur laissaient pas entrevoir une augmentation de revenus. En conséquence, le portefeuille des prêteurs agricoles est demeuré pratiquement inchangé en 1985. De nombreux agriculteurs fortement endettés ont dû consolider leurs dettes, liquider certains biens ou réduire la taille de leur exploitation. Dans certains cas même, ces mesures n'ont pas suffi pour redresser l'exploitation. Les mauvaises conditions économiques ont aussi exercé une pression à la baisse sur la valeur des propriétés agricoles dans la majeure partie du pays.

Pour répondre aux besoins des agriculteurs et de leurs familles, le gouvernement fédéral a imposé un moratoire sur les réalisations de garanties de la SCA et octroyé une aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse. Il a également annoncé, dans le discours du budget du 26 février 1986, des initiatives comme la création d'un mécanisme de révision des dettes à l'échelle nationale, un programme de prêts basés sur les prix, un programme de transition pour les agriculteurs, ainsi que d'autres mesures. Lors de la conférence des Premiers ministres en novembre 1985, on a mis sur pied plusieurs groupes de travail fédéral-provinciaux, avec le mandat d'étudier les problèmes du secteur agricole, dont le financement.

Les problèmes financiers qui affligent actuellement l'agriculture se sont développés avec les années. Il faut donc procéder à une restructuration à long terme de l'agriculture pour rendre ce secteur plus fort et plus efficace. Mais pour y arriver, il faut travailler en équipe, et faire preuve de patience et de souplesse. Des initiatives comme le Projet Espoir joueront un rôle important. Ce programme ontarien est le fruit des efforts concertés de la collectivité rurale pour aider les agriculteurs dans le besoin et trouver des solutions de rechange. Les prêteurs commerciaux, les gouvernements fédéral et provinciaux et leurs organismes de prêt, les agriculteurs et les associations d'agriculteurs, ont réagi, quant à eux, de façon encourageante. Même si les prochaines années ne seront pas faciles, la période de transition actuelle débouchera sur un renforcement du secteur agricole canadien, à mesure que le nombre des exploitations possédant une meilleure structure de capital augmentera, et que celui des exploitations fortement endettées baissera. La Société du crédit agricole s'est pleinement engagée à aider les agriculteurs à s'ajuster aux changements actuels.

Synthèse des activités de la SCA

Le portefeuille de prêts de la SCA a augmenté légèrement et le nombre de prêts à recevoir a diminué en raison de la restructuration que connaît l'agriculture. À la fin de l'exercice financier le 31 mars 1986, la Société du crédit agricole avait un encours d'un peu plus de $5 milliards à percevoir sur 78,183 comptes, comparativement à un peu moins de $5 milliards sur 79,270 comptes l'exercice précédent. Le montant des approbations de prêts s'élevait à $237.7 millions, en baisse de 8.1 pour cent par rapport à 1984-1985. Ce montant représentait seulement 31.4 pour cent du sommet de $758.1 millions atteint en 1983-1984. Cette baisse a été profondément ressentie par la Société qui, jusque-là, avait connu une décennie d'augmentation des approbations.

La performance financière de la SCA a, elle aussi, suivi les tendances de l'agriculture. La Société a dû faire une provision pour pertes sur les prêts de $190.4 millions en vue des pertes anticipées sur son portefeuille. C'est la principale cause de sa perte d'exploitation de $121.4 millions pour l'exercice.

Face aux doutes exprimés par des agriculteurs quant à l'utilité de fixer des taux d'intérêt à long terme dans la conjoncture actuelle, la Société a lancé le Programme d'hypothèque à risques partagés pour que les agriculteurs puissent planifier malgré la volatilité des taux d'intérêt. Avec un prêt à risques partagés, l'agriculteur bénéficie des baisses du taux d'intérêt, et a l'assurance que son taux ne dépassera pas un certain plafond. Ce programme a connu beaucoup de succès. À l'échelle nationale, près de 20 pour cent de tous les prêts approuvés ont été

approuvés sous ce programme. En Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba, le pourcentage a été d'environ 50 pour cent.

À la fin de juin 1985, la Société a terminé la conversion des prêts à taux élevés. Il s'agissait d'un programme lancé par le Ministre de l'Agriculture en 1985 pour aider les clients de la SCA qui avaient contracté des emprunts à des taux situés entre 14 et 16¾ pour cent, pour des termes pouvant atteindre 30 ans. Ces clients ont pu convertir leur ancien prêt en un prêt hypothécaire à terme de cinq ans, à 12¾ pour cent. Au total, 5,455 agriculteurs, dont l'encours à percevoir se chiffrait à près de $535 millions, se sont prévalu de ce programme.

Pour améliorer les services dispensés aux agriculteurs, la SCA a délégué à ses bureaux de campagne le pouvoir d'autoriser certains types de prêts. C'est ainsi qu'environ 30 pour cent des prêts ont été approuvés au niveau local, ce qui a permis aux agriculteurs concernés d'obtenir une réponse beaucoup plus rapide à leur demande de prêt.

Par ailleurs, le Ministre de l'Agriculture a demandé un examen du rôle et du mandat de la Société. Des agriculteurs et des organisations agricoles ont fait plusieurs suggestions utiles. La diversité des points de vue exprimés illustre bien à quel point il est difficile d'élaborer des politiques de crédit qui répondent aux besoins de tous les agriculteurs. Un consensus s'est toutefois dégagé, à savoir que les taux d'intérêt du marché étaient trop élevés, et qu'une baisse des taux contribuerait à réduire la pression qui s'exerce sur les agriculteurs fortement endettés.

Le 17 septembre 1985, le gouvernement annonçait un moratoire sur les réalisations de garanties de la SCA. Ce moratoire a donné le temps au gouvernement d'examiner le rôle et le mandat de la Société, d'évaluer les conclusions de la commission de révision des dettes de Bruce-Grey, le rôle des commissions d'appel de la SCA, et d'étudier de nouvelles options en matière de financement. On s'est servi des résultats de ces études pour préparer les mesures annoncées dans le budget du 26 février et destinées aux agriculteurs en difficulté.

Le Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes a évalué les activités de la Société. Il a recommandé l'élimination des emprunts de la Société auprès du gouvernement, l'établissement d'une marge d'intérêt qui renforcerait son bilan, la compensation pour les pertes qu'elle a subies avec le Programme spécial d'aide financière à l'agriculture, et des amendements à la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. Ces questions devraient faire l'objet de nouvelles discussions et de décisions au cours de l'exercice 1986-1987.

Perspectives pour 1986-1987

Pour environ la moitié de leurs recettes agricoles, les agriculteurs canadiens dépendent des marchés d'exportation. Ils sont donc très vulnérables à la conjoncture internationale. Ainsi, l'adoption du "Farm Bill" et les politiques d'exportation agressives aux États-Unis, les discussions sur le libre échange, les négociations du GATT (commerce et tarifs douaniers), les tendances protectionnistes de nombreux pays et l'évolution dans les échanges internationaux obligeront les agriculteurs à s'adapter aux nouvelles conditions du marché, et auront des répercussions à long terme sur la structure de l'agriculture canadienne.

Bien que l'on prévoie une baisse du prix des grains en 1986, on s'attend à ce que le revenu agricole net total réalisé approche les $3.7 milliards atteints en 1985.

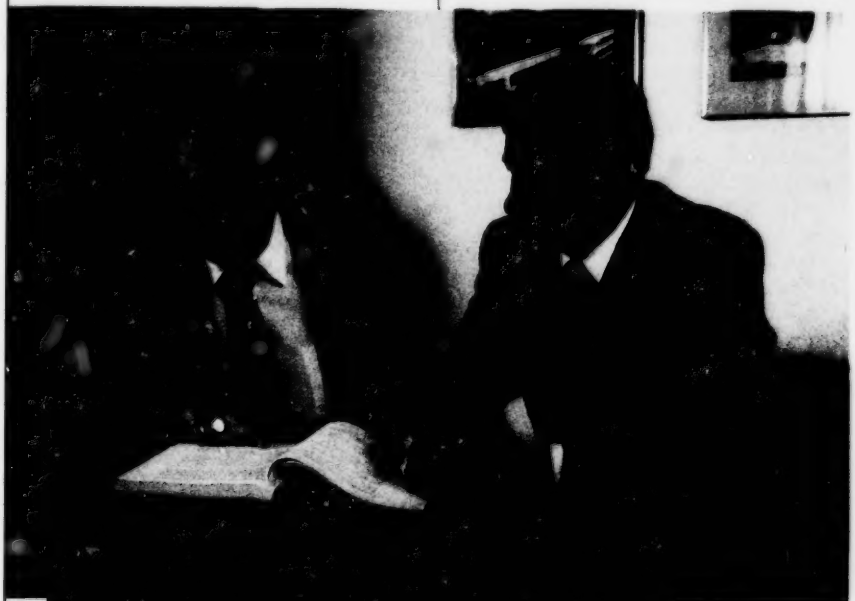

Le président de la SCA, M. Eric H. Andrew, à gauche, et le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, encouragent l'innovation.

Par ailleurs, le revenu agricole annuel ne devrait augmenter que modestement jusqu'à la fin de la décennie. Si la tendance à la baisse des taux d'intérêt en 1985 se maintient en 1986, et si les coûts d'énergie baissent, les agriculteurs devraient bénéficier de mouvements de caisse plus favorables.

L'économie pousse les prêteurs à créer de nouveaux services financiers qui permettront aux agriculteurs de gérer le risque plus efficacement.

Pour optimaliser leurs revenus, les agriculteurs devront avoir des stratégies financières bien au point. À plus longue échéance, l'accès plus rapide aux informations concernant la situation du marché et les percées technologiques, notamment le génie génétique, contribueront à la rentabilité et à la compétitivité du secteur agricole.

Par ailleurs, les nouvelles tendances de l'agriculture au Canada poussent les prêteurs à créer de nouveaux services et de nouveaux produits financiers qui permettront aux agriculteurs de gérer le risque plus efficacement et de mieux saisir les occasions d'investir. Un programme innovateur comme le Programme de prêts basés sur les prix, dont le remboursement est lié au prix des denrées et qui a été préparé par la SCA, va dans ce sens, et devrait inciter les prêteurs commerciaux à faire preuve, eux aussi, de créativité. C'est la démarche qu'entend poursuivre la SCA avec l'exploration de nouveaux concepts comme le financement par actions, afin de combler les besoins financiers sans cesse changeants du secteur agricole.

Jean-Marc Bruin (à gauche) et le conseiller en financement Kurt Serreyn: l'évaluation du coût de remplacement de l'outillage.

Au cours du prochain exercice, la Société continuera de financer les nouveaux investissements des agriculteurs dont le plan d'entreprise présente des exploitations financièrement viables. De plus, pour aider bon nombre de ses clients actuels à s'adapter à la situation du marché, elle refinancera leur prêt grâce au Programme de prêts basés sur les prix. Elle continuera également à travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs, les associations d'agriculteurs et les autres prêteurs. Quant au programme fédéral de transition pour les agriculteurs, axé sur les conseils, le recyclage et l'aide, il contribuera à rendre moins pénible la période de transition que bon nombre d'agriculteurs devront vivre. Chaque emprunteur nécessite une attention spéciale et individuelle. La Société a à coeur d'analyser à fond la situation financière de chaque demandeur pour l'évaluer de la façon la plus réaliste possible. Cette façon de procéder, soutenue par des programmes innovateurs, contribuera au renforcement à long terme de l'agriculture du pays.

Le Président,

Eiliv H. Anderson

Objectifs et réalisations de 1985-1986

Dans le texte qui suit, on compare les réalisations de la Société avec les objectifs et les buts financiers énoncés dans le Plan d'entreprise 1985-1986.

Objectif 1

Services financiers

Mettre davantage l'accent sur l'expansion des services financiers pour répondre aux besoins des agriculteurs canadiens.

À la demande du Ministre de l'Agriculture, la Société a réévalué son rôle et son mandat. Elle a invité les agriculteurs, les regroupements d'agriculteurs et d'autres intervenants à soumettre des recommandations en vue d'un changement.

Tous les intervenants se sont dit préoccupés par les taux d'intérêt élevés, et ont insisté sur la nécessité d'avoir des instruments financiers qui répondent aux besoins du secteur agricole. En réponse, on a créé le Programme de prêts basés sur les prix, qui a été annoncé dans le discours du budget, le 26 février 1986. Ce programme sera introduit pendant l'exercice 1986-1987.

Le financement par actions est un autre concept susceptible de répondre aux besoins de l'agriculture, parce qu'il constitue une solution de rechange au financement par emprunts. Les représentants de la SCA ont discuté à fond de cette idée avec les agriculteurs, les regroupements d'agriculteurs et d'autres organisations. On doit continuer à approfondir ce concept, sur lequel se penche actuellement le groupe de travail fédéral-provincial sur le financement agricole. Il pourrait donner lieu à une innovation dans les marchés de capitaux agricoles.

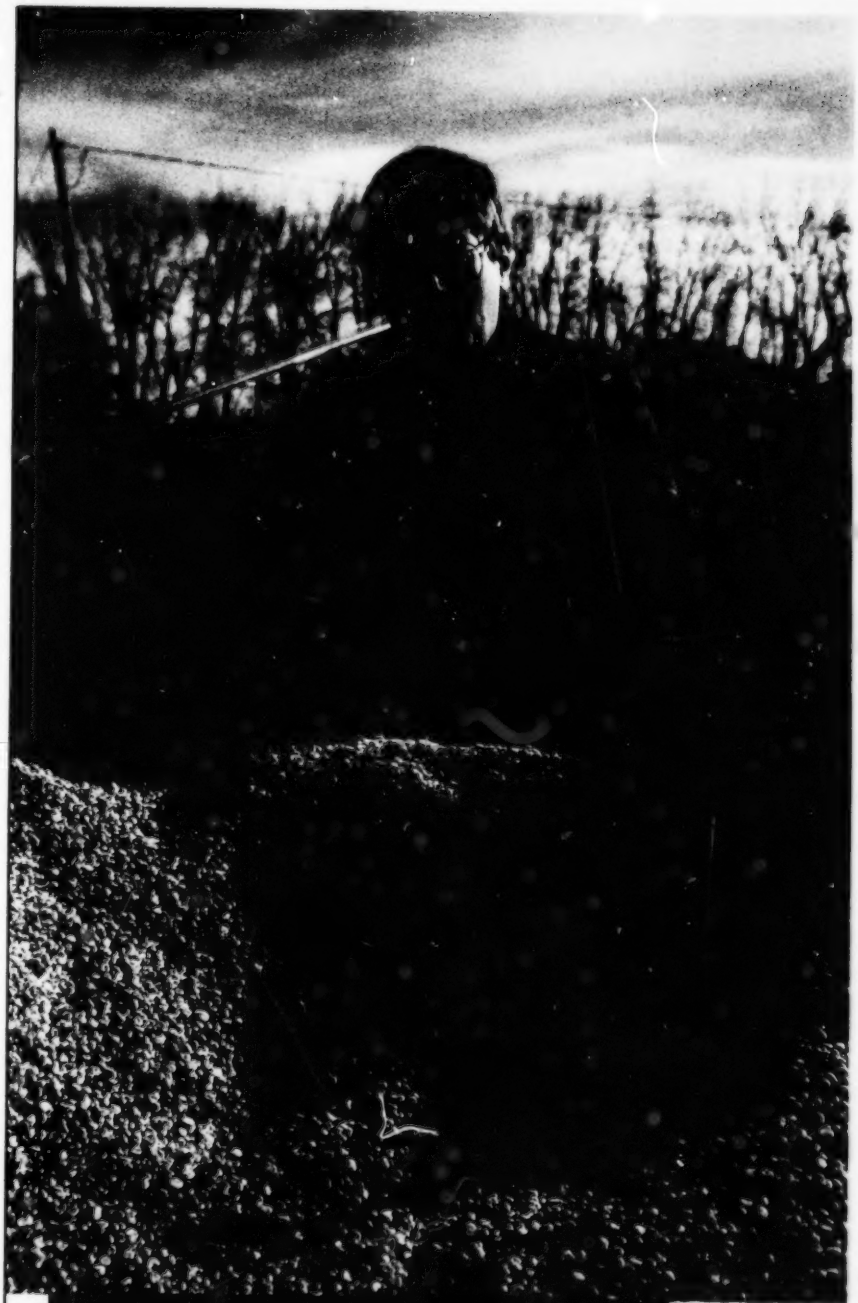

L'agent de prêt Dennis Howden inspecte les récoltes d'une exploitation manitobaine

Objectif 2

Engagement envers les employés

Attirer et conserver des employés compétents et innovateurs, et veiller à leur motivation.

La Société a élaboré et appliqué une politique d'égalité en matière d'emploi et une politique en matière de harcèlement. Elle a aussi étendu les possibilités de formation aux employés dans des domaines comme les services de conseils aux clients et les applications informatiques. Les conseillers en financement qui suivent une formation en services de conseils peuvent aider plus efficacement les agriculteurs qui doivent prendre des décisions importantes pour l'avenir de leur exploitation. Enfin, son programme d'incitation à la retraite anticipée favorisera une restructuration organisationnelle qui débouchera sur une utilisation plus efficace et plus efficiente de ses ressources humaines.

Objectif 3

Support décisionnel

Améliorer les capacités de support décisionnel en continuant de mettre l'accent sur la bureautique.

Tout au long de l'année, on a accru les capacités du système de grand livre général/budget et celles de la base de données finances/prêts.

On a mis sur pied un centre d'information, dont le rôle est de soutenir l'implantation progressive de l'informatique. Ce centre fournit des services de soutien à tous les utilisateurs d'ordinateurs à la Société. On a aussi testé un logiciel de planification financière agricole, qui devrait être opérationnel en 1986-1987.

On a également commencé à mettre au point un système de services financiers. En recueillant des données sur un grand nombre de fermes partout au Canada, on veut renforcer le processus de décisions de prêt et le programme de services consultatifs qui existent à la Société.

Objectif 4

Résultats d'exploitation

Réduire les pertes d'exploitation avant impôts de $30.2 millions en 1984-1985 à $6.2 millions en 1985-1986.

Les difficultés financières du secteur agricole et les mauvaises conditions climatiques ont provoqué une importante hausse de la provision pour pertes sur le portefeuille de prêts de la Société. Pour ces raisons, cet objectif n'a pas été atteint. Les taux de rendement ci-dessous présentent les résultats obtenus, d'abord en tenant compte du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture (PSAFA), puis sans en tenir compte. Ce programme spécial, qui a été annoncé dans le discours du budget de novembre 1981, visait à aider les agriculteurs au bord de la faillite.

	1985-1986	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982
PSAFA non compris ($000)	**($116,960)**	($14,552)	($47,414)	($11,917)	$3,461
PSAFA compris ($000)	**($121,406)**	($30,178)	($53,395)	($24,459)	

Objectif 5

Dépenses administratives

Limiter les dépenses administratives à 0.75 pour cent de l'encours moyen des prêts à recevoir.

La Société a pu atteindre cet objectif en contrôlant de près son niveau d'activités.

1985-1986	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982
0.75%	0.70%	0.73%	0.74%	0.70%

Objectif 6

Gestion du portefeuille de prêts

Réduire le facteur de pertes sur les prêts à 4 pour cent du montant des prêts approuvés en 1985-1986, par rapport à 4.5 pour cent en 1984-1985.

Cette mesure, qui traduit le niveau des pertes attendues sur les nouveaux prêts, a été introduite en 1984-1985 dans le but de surveiller plus étroitement les risques ajoutés au portefeuille de la SCA. Grâce à un suivi serré, on a pu atteindre un facteur de pertes sur les prêts de 3.2 pour cent.

1985-1986	1984-1985
3.2%	4.5%

Objectifs de 1986-1987

La conseillère en financement Barbara Parker (à gauche) et un jeune agriculteur, Lyn Huxley, le transfert de la ferme familiale d'une génération à l'autre.

Objectif 1

Services financiers

Modifier et élaborer des programmes pour répondre aux besoins financiers du secteur agricole.

Objectif 2

Engagement envers les employés

Attirer et conserver des employés compétents et innovateurs, et veiller à leur motivation.

Objectif 3

Résultats financiers

Administrer les fonds publics de manière à atteindre l'objectif à long terme, qui consiste à produire un rendement positif de capital.

Objectif 4

Administration

Étudier, élaborer et mettre en application des moyens pour améliorer les pratiques gestionnaires, l'efficacité opérationnelle, et pour fonctionner d'une manière professionnelle.

Examen des opérations

Opérations dans le cadre de la Loi sur le crédit agricole

La Société offre deux types de prêt aux termes de la Loi sur le crédit agricole:
1) des prêts agricoles ordinaires aux demandeurs dont l'agriculture est la principale activité ou le deviendra après l'obtention du prêt;
2) des prêts aux agriculteurs débutants en vertu de l'article 33 de la Loi. Ces agriculteurs peuvent conserver un emploi à l'extérieur de la ferme pendant qu'ils mettent sur pied une exploitation rentable, pourvu qu'ils fassent de l'agriculture leur principale activité dans les cinq ans qui suivent l'obtention du prêt.

La SCA a lancé l'hypothèque à risques partagés pour aider les agriculteurs à planifier en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt.

Au début de l'exercice 1985-1986, la Société du crédit agricole a lancé, dans le cadre de la Loi sur le crédit agricole, un nouveau programme de prêt: le programme d'hypothèque à risques partagés. Avec cet outil de financement, l'emprunteur et la SCA partagent les coûts ou les bénéfices qui découlent de la fluctuation des taux d'intérêt. Les prêts hypothécaires relevant de ce programme comportent des termes renouvelables de six ans, et leur taux d'intérêt est ajusté tous les ans.

Les agriculteurs qui sont admissibles à un prêt ordinaire peuvent choisir une hypothèque à risques partagés, ou une hypothèque dont le taux d'intérêt est fixé pour cinq, 10, ou 15 ans et plus. Les agriculteurs qui s'établissent progressivement obtiennent des prêts à terme de cinq ans.

Approbations de prêts

La Société a approuvé, en vertu de la Loi sur le crédit agricole, 2,278 prêts pour un montant net de $237.7 millions. Ce chiffre ne comprend pas le refinancement des prêts qu'elle a déjà consentis. Elle a également approuvé 66 prêts pour un montant de $6.3 millions, en vertu de l'article 33 de la Loi. Le prêt moyen s'établissait à $108,413, comparativement à $116,123 en 1984-1985.

Sur le total des prêts approuvés, 56.5 pour cent comportaient un terme de cinq ans, 10.0 pour cent un terme de 10 ans, 12.4 pour cent un terme de 15 ans ou plus, et 21.1 pour cent étaient des prêts hypothécaires à risques partagés.

Buts des prêts

Les prêts qui ont été approuvés en 1985-1986 ont servi aux fins habituelles, mais principalement à la mise en opération de nouvelles exploitations et à l'expansion des exploitations existantes. Le montant des prêts consacré à rembourser d'autres dettes a baissé par rapport à l'année précédente.

Caractéristiques des emprunteurs

L'actif moyen des emprunteurs de la SCA est passé de $487,749 en 1984-1985 à $529,304 en 1985-1986. Leur avoir net, qui était en moyenne de 51.2 pour cent en 1984-1985, est passé à 54.6 pour cent. Cela signifie que les agriculteurs qui ont obtenu un prêt en 1985-1986 possédaient le pourcentage d'avoir net élevé qu'il faut pour parer à une faiblesse du prix des denrées.

Le ratio moyen prêt garantie a augmenté, passant de .64 à .65. Cela signifie que pour chaque dollar prêté, le montant de l'actif donné en garantie a été de $1.55. Environ 85.7 pour cent des prêts approuvés en 1985-1986 étaient garantis par une première hypothèque SCA ou par une hypothèque SCA subséquente à une hypothèque SCA prioritaire. Les prêts consentis par la Société sont allés dans une proportion de 59.5 pour cent à des agriculteurs âgés de moins de 35 ans, comparativement à 67.8 pour cent l'an passé.

Gestion financière agricole

À la fin de l'exercice, on comptait 3,179 agriculteurs qui bénéficiaient des services consultatifs fournis par la Société, contre 3,424 l'an passé. La Société a mis à la disposition de tous les demandeurs des services de conseil antérieurs au prêt pour les aider à planifier leurs dépenses et l'expansion de leur exploitation. De plus, les employés de la Société sont en liaison avec d'autres organismes fédéraux et provinciaux, auxquels ils réfèrent des agriculteurs.

Tableau 1
Buts des prêts approuvés

	1985-1986 (pour cent)	1984-1985 (pour cent)
Nouvelles unités	**18.8**	24.8
Terres additionnelles	**36.8**	29.6
Remboursement de dettes avec garantie foncière	**15.2**	13.8
Remboursement d'autres dettes	**13.3**	17.9
Améliorations permanentes	**7.5**	6.7
Équipement	**1.7**	1.4
Bétail	**1.0**	1.1
Divers	**5.7**	4.7

Les conseillers en financement Maurice Chasse, Mike Foster et Liz Maynard: le perfectionnement des techniques d'évaluation agricole

Assurance-vie

La Société offre à tous ses emprunteurs un régime collectif d'assurance-vie. En 1985-1986, 75.7 pour cent des prêts approuvés étaient couverts en partie ou en totalité par une police d'assurance-vie.

Gestion des prêts

Au 31 mars 1986, 81.9 pour cent des comptes étaient en règle, comparativement à 84.7 pour cent l'an passé. Les arrérages (excluant les arrérages inférieurs à $500) s'élevaient à $245.2 millions, en hausse de 51.1 pour cent par rapport au 31 mars 1985. Les arrérages représentaient 4.89 pour cent du portefeuille de prêts total.

La Société s'attache à déceler les comptes qui montrent des signes de faiblesse, et elle consulte les emprunteurs pour trouver des solutions avant que les arrérages ne deviennent sérieux. Dans plusieurs cas, la situation économique actuelle limite le nombre de solutions possibles.

Pendant cet exercice, les commissions d'appel ont révisé le cas de 71 agriculteurs qui faisaient l'objet d'une poursuite en recouvrement. Dans 28 cas, les mesures prises par la Société ont été modifiées selon les recommandations des commissions d'appel.

Un moratoire a été imposé sur les réalisations de garanties à partir du 17 septembre 1985. Toutefois, ce moratoire ne s'appliquait pas aux cas où l'agriculteur avait abandonné sa ferme, déclaré faillite ou fait volontairement cession du titre de propriété (dation en paiement), aux cas où un autre créancier avait entamé une poursuite en recouvrement, forçant ainsi la Société à protéger sa garantie, et enfin, aux cas où une partie de la ferme avait été vendue sans l'approbation de la Société. La Société est ainsi devenue propriétaire de 324 propriétés pendant cet exercice, soit 110 de plus que l'exercice précédent. En outre, 91 fermes ont été vendues en vertu du pouvoir de vente.

La Société a, par ailleurs, vendu 193 propriétés pendant cet exercice. Elle en détenait encore 370 au 31 mars 1986. La demande pour les propriétés agricoles étant faible, elle a loué certaines fermes en attendant une reprise de l'économie.

Le montant des pertes nettes et de la dévaluation des propriétés vendues ou en main se chiffrait, à la fin de l'exercice, à $49.0 millions par rapport à $27.5 millions en 1984-1985. Ce montant représentait .98 pour cent du total des prêts à recevoir au 31 mars 1986.

Opérations dans le cadre de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles

La Loi sur le crédit aux syndicats agricoles permet à la Société d'effectuer des prêts à des syndicats formés de trois agriculteurs ou plus, pour la majorité desquels l'agriculture constitue l'activité

Tableau 2

Caractéristiques financières des exploitations ayant bénéficié d'un prêt de la SCA

	1985-1986 (Moyenne)	1984-1985 (Moyenne)
Actif total	$529,304	$487,749
Pourcentage d'avoir net	54.6	51.2
Prêt approuvé	$108,413	$116,123
Ratio prêt/garantie	.65	.64

principale. Les prêts doivent servir à l'achat et à l'utilisation en commun de machines agricoles, de bâtiments de ferme et d'équipements fixes.

En 1985-1986, la Société a consenti 37 prêts à des syndicats agricoles, d'une valeur de $1.12 million. À la fin de l'exercice, 147 comptes étaient en arrérages, pour un montant total de $1.5 million.

Emprunts sur les marchés de capitaux et monétaires

Pendant l'exercice, la Société a effectué des emprunts sur les marchés de capitaux internationaux pour financer son programme de prêt. Elle a réalisé trois émissions:

- une émission d'obligations à 8⅝% combinant deux monnaies: un emprunt global de 15 milliards de yens et un remboursement global de $60 millions en dollars américains – échéance: 1990;
- une émission de billets à ordre de $100 millions à 10% – échéance: 1992;
- une émission de billets à ordre de $90 millions à 9⅛% – échéance: 1991.

De plus, la Société a effectué un emprunt de $42 millions du Fonds du revenu consolidé (FRC), qui arrive à échéance en 1991. Les emprunts auprès du FRC et des marchés se sont établis à environ $316 millions.

Le produit de l'émission d'obligations en yens et les intérêts à payer en yens ont été convertis en dollars canadiens. Le montant global que la Société doit rembourser a été, lui aussi, converti en dollars canadiens au moyen de contrats à terme. On a ainsi éliminé les risques inhérents aux taux de change.

Par ailleurs, la Société continue d'utiliser au maximum son pouvoir d'emprunt de $350 millions sous forme de billets à ordre à court terme. Elle émet régulièrement ces billets à ordre pour financer les arrérages à court terme et une partie du programme d'hypothèque à risques partagés. Par ailleurs, l'utilisation de billets à ordre permet de mieux choisir le moment d'émission sur les marchés de capitaux. La Société profite ainsi de la fluctuation des taux d'intérêt tout au long de l'année.

Une banque à charte canadienne appuie les émissions de billets à ordre de la Société en mettant à sa disposition un crédit de soutien ferme de $210 millions.

Le conseiller en financement Doug Martin (à gauche) et George Heiss Sr. évaluent les besoins financiers d'une entreprise agricole

Examen des finances

Résultats d'exploitation

La Société a subi une perte de $121.4 millions pour le présent exercice, comparativement à $30.2 millions l'exercice précédent. C'est au chapitre de la provision pour pertes sur les prêts que l'on a enregistré les pertes les plus importantes en 1985-1986 avec $134.0 millions, par rapport à $46.2 millions en 1984-1985.

Les revenus d'intérêt ont chuté de 1.3 pour cent pour s'établir à $520.6 millions, et les dépenses d'intérêt ont baissé de 1.1 pour cent, pour s'établir à $474.7 millions. Quant aux revenus d'intérêt nets, ils ont diminué de 2.9 pour cent, et se chiffrent à $45.9 millions.

Les dépenses administratives se sont élevées à $35.0 millions, ce qui représente une hausse de $2.9 millions. En 1984-1985, cette hausse était de $.5 million.

Rentrées et sorties de fonds

Depuis sa création, la Société a obtenu du gouvernement la plus grande partie de ses fonds sous forme de capital d'apport et de prêts à long terme qu'elle a contractés auprès du Fonds du revenu consolidé. En 1982, le gouvernement a modifié la Loi sur le crédit agricole afin de conférer à la Société le pouvoir d'emprunter, avec l'approbation du Ministre des Finances, ailleurs qu'auprès du Fonds du revenu consolidé. Les emprunts globaux sur les marchés de capitaux étaient, au 31 mars 1986, d'environ $732 millions. Les obligations émises en garantie pour les emprunts engagent et lient le Canada. Elles constituent des obligations directes, garanties inconditionnellement par le Canada.

La Société a utilisé $80.7 millions pour les activités d'exploitation. Ce manque à gagner s'explique par des sorties de liquidités, sous forme d'intérêts et de dépenses administratives, qui ont été supérieures aux rentrées de liquidités, sous forme d'intérêts et d'autres revenus. Le facteur qui a contribué le plus à ce déficit d'encaisse est l'augmentation des arrérages d'intérêts à recevoir des emprunteurs. Ces arrérages ont augmenté de $70.2 millions cette année, par rapport à $45.8 millions l'année dernière.

La Société a déboursé $222.4 millions en prêts nets aux agriculteurs, soit $35.8 millions de moins que les $258.2 millions déboursés en 1984-1985.

La Société a reçu de ses emprunteurs des remboursements totalisant $256.3 millions, comparativement à $235.2 millions l'année précédente.

Portefeuille des prêts à recevoir

Au 31 mars 1986, le portefeuille de prêts de la Société (Tableau 5) se composait de 78,183 comptes totalisant $5.0 milliards (voir note 3 des États financiers). Ce total comprenait $9.0 millions en prêts relevant de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles, et $337.0 millions en prêts relevant du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture. Ce portefeuille comprend également des comptes qui proviennent de la vente de biens immobiliers pour une valeur de $30.5 millions.

Provision pour pertes sur les prêts

Les taux d'intérêt relativement élevés, la faiblesse du prix des denrées et la baisse de la valeur des terres que l'on connaît depuis quelques années, ont encore accru les possibilités de pertes sur les prêts. Même si une provision pour couvrir ces pertes a été établie au cours des deux dernières années, on l'a encore augmentée de $85.0 millions au cours de l'exercice 1985-1986 (Tableau 4).

Un conseiller en financement de la Saskatchewan, Bruce Pennington, et la famille Bunnell [illegible] les prévisions budgétaires.

Tableau 3
Prêts approuvés par province
(Loi sur le crédit agricole)

	1985-1986		1984-1985	
	Nombre	**Montant Net ($000)**	Nombre	Montant Net ($000)
Colombie-Britannique	**66**	**8,729**	60	7,082
Alberta	**361**	**39,142**	376	45,608
Saskatchewan	**1,001**	**101,100**	969	100,480
Manitoba	**135**	**12,042**	188	18,405
Ontario	**425**	**54,020**	513	70,396
Québec	**173**	**12,762**	85	6,745
Nouveau-Brunswick	**70**	**6,536**	64	5,428
Nouvelle-Écosse	**0**	**0**	1	95
Île-du-Prince-Édouard	**42**	**3,025**	48	3,399
Terre-Neuve	**5**	**327**	12	1,110
Canada	**2,278**	**237,683**	2,316	258,748

Tableau 4
Provision (bilan et états financiers) pour pertes sur les prêts ($ millions)

	85-86	84-85	83-84	82-83	81-82
Provision (bilan) pour pertes sur les prêts – début de l'exercice	**105.4**	86.7	34.7	11.0	5.3
Pertes réelles sur les prêts et dévaluations des propriétés acquises pendant l'exercice	**(49.0)**	(27.5)	(13.7)	(8.1)	(3.0)
	56.4	59.2	21.0	2.9	2.3
Provision estimative (bilan) requise en fin d'exercice	**190.4**	105.4	86.7	34.7	11.0
Provision (états financiers) pour pertes sur les prêts (dépenses)	**134.0**	46.2	65.7	31.8	8.7

Tableau 5
Portefeuille de prêts à recevoir au 31 mars 1986
(en milliers de dollars)

	Nombre	Principal non échu	Arrérages	Intérêts courus	Sommes gardées pour versements futurs	Total net
Prêts aux agriculteurs (L.C.A.)						
Colombie-Britannique	**2,385**	160,000	12,639	7,940	(3,678)	176,901
Alberta	**15,195**	806,360	55,218	54,907	(8,072)	908,413
Saskatchewan	**24,156**	1,405,934	74,728	94,151	(12,339)	1,562,474
Manitoba	**7,612**	395,754	26,465	20,797	(4,568)	438,448
Ontario	**18,337**	1,240,170	59,291	51,051	(19,208)	1,331,304
Québec	**7,321**	412,984	10,675	17,347	(2,722)	438,284
Nouveau-Brunswick	**912**	53,558	2,467	2,725	(965)	57,785
Nouvelle-Écosse	**119**	5,162	230	182	(134)	5,440
Île-du-Prince-Édouard	**927**	45,413	2,914	2,562	(509)	50,380
Terre-Neuve	**120**	9,159	627	409	(216)	9,979
Canada	**77,084**	4,534,494	245,254	252,071	(52,411)	4,979,408
Prêts aux syndicats agricoles (L.C.S.A.)						
Colombie-Britannique	**11**	166	39	8	0	213
Alberta	**85**	1,193	395	107	(47)	1,648
Saskatchewan	**44**	542	110	39	(6)	685
Manitoba	**93**	668	364	50	(17)	1,065
Ontario	**145**	1,711	308	97	(31)	2,085
Québec	**189**	2,408	199	127	(16)	2,718
Nouveau-Brunswick	**17**	292	38	12	0	342
Nouvelle-Écosse	**2**	39	0	4	0	43
Île-du-Prince-Édouard	**6**	65	3	4	(2)	70
Terre-Neuve	**3**	139	0	4	0	143
Canada	**595**	7,223	1,456	452	(119)	9,012
Prêts à recevoir sur ventes de biens (L.C.A.)						
Colombie-Britannique	**25**	2,036	32	88	(30)	2,126
Alberta	**43**	1,920	194	118	(11)	2,221
Saskatchewan	**1**	42	0	2	0	44
Manitoba	**36**	2,090	127	127	(13)	2,331
Ontario	**267**	15,394	789	756	(105)	16,834
Québec	**105**	5,178	40	250	(17)	5,451
Nouveau-Brunswick	**11**	474	7	34	0	515
Nouvelle-Écosse	**3**	65	0	3	(2)	66
Île-du-Prince-Édouard	**9**	462	1	47	0	510
Terre-Neuve	**4**	365	9	14	(8)	380
Canada	**504**	28,026	1,199	1,439	(186)	30,478
Total	**78,183**	4,569,743	247,909	253,962	(52,716)	5,018,898

Responsabilité de la Direction pour les états financiers

Le Conseil d'administration de la Société du crédit agricole a approuvé les présents états financiers, et la direction se porte garante de toute l'information contenue dans le présent rapport annuel. Certains chiffres qui figurent aux états financiers représentent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction.

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, lesquels ont été appliqués de façon uniforme. Les renseignements financiers contenus ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux contenus dans les états financiers.

La direction tient un système de contrôle interne qui offre un degré raisonnable de certitude quant à la fiabilité et à l'intégrité des états financiers et garantit que les opérations sont autorisées, que les biens sont protégés et que des registres appropriés sont tenus. La Société bénéficie d'un service de vérification interne qui effectue une vérification périodique des divers aspects de ses opérations. En outre, les vérificateurs internes et externes ont libre accès au comité de vérification du Conseil d'administration qui contrôle la façon dont la direction veille à la tenue de systèmes de contrôle adéquats et à la qualité des rapports financiers.

Les présents états financiers ont été vérifiés de façon autonome par le vérificateur de la Société, le Vérificateur général du Canada, et son rapport fait partie du présent rapport annuel.

le président-directeur général

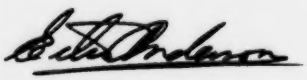

Eiliv H. Anderson

le contrôleur et principal agent financier

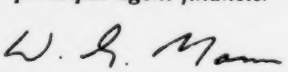

William G. Mann, C.A.

Rapport du vérificateur

L'honorable John Wise, C.P., député
Ministre de l'Agriculture

J'ai vérifié le bilan de la Société du crédit agricole au 31 mars 1986 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, en tenant compte de tous leurs aspects importants, conformément à la partie XII de la Loi sur l'administration financière et ses règlements, la Loi sur le crédit agricole, et aux règlements administratifs de la Société.

le vérificateur général du Canada

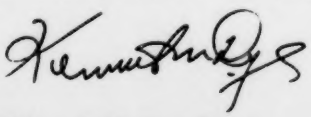

Kenneth M. Dye, F.C.A.

Ottawa (Canada)
le 12 juin, 1986

Société du crédit agricole
Bilan
au 31 mars 1986

	1986	1985
	(en milliers de dollars)	
Actif		
Encaisse et placements à court terme	$ 112,348	$ —
Débiteurs	192	92
Prêts (note 3)	5,018,898	4,992,728
Moins: Provision pour pertes sur prêts (note 4)	190,400	105,400
	4,828,498	4,887,328
Biens-fonds	45,805	26,987
Immobilisations	1,983	1,738
Frais d'émission de la dette non amortis	26,210	24,084
	$5,015,036	$4,940,229
Passif		
Dette bancaire	$ —	$ 161
Créditeurs et frais courus	6,842	6,223
Billets à court terme	237,497	97,333
Provision pour prestations de cessation d'emploi	4,583	2,844
Emprunts (note 5)	4,758,415	4,704,563
	5,007,337	4,811,124
Avoir du Canada		
Capital d'apport (note 6)	218,333	218,333
Déficit	210,634	89,228
	7,699	129,105
	$5,015,036	$4,940,229

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil:

le président-directeur général

Eiliv H. Anderson

le vice-président et chef de l'exploitation

Paul Babey

Société du crédit agricole

État des résultats et du déficit

pour l'exercice terminé le 31 mars 1986

	1986	1985
	(en milliers de dollars)	
Revenus d'intérêt		
Prêts	$509,497	$514,410
Placements	11,098	12,851
	520,595	527,261
Frais d'intérêt		
Emprunts	452,978	466,670
Billets à court terme	21,727	13,312
	474,705	479,982
Revenu net d'intérêt	45,890	47,279
Provision pour pertes sur prêts	133,972	46,278
	(88,082)	1,001
Honoraires et autres revenus	1,637	907
	(86,445)	1,908
Frais d'administration		
Salaires et prestations aux employés	26,298	23,978
Voyages	2,494	2,183
Locaux	2,429	2,353
Autres	3,740	3,572
	34,961	32,086
Perte pour l'exercice	121,406	30,178
Déficit au début de l'exercice	89,228	59,050
Déficit à la fin de l'exercice	$210,634	$ 89,228

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Société du crédit agricole

État de l'évolution de la situation financière

pour l'exercice terminé le 31 mars 1986

	1986	1985
	(en milliers de dollars)	
Encaisse en provenance (utilisée à) des activités d'exploitation:		
Perte pour l'année	($121,406)	($30,178)
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Provision pour pertes sur les prêts	133,972	46,278
Pertes sur les prêts à recevoir	(14,660)	(7,283)
Moins-value et pertes sur les biens-fonds	(34,312)	(20,245)
Augmentation de l'intérêt dû sur les prêts à recevoir	(70,159)	(45,754)
Changement net de l'intérêt couru	3,800	(32,458)
Autres éléments	2,008	(1,506)
	(100,757)	(91,146)
Prêts aux agriculteurs	(222,447)	(258,193)
Prêts à recevoir remboursés	256,286	235,247
Augmentation des biens-fonds	(18,818)	(12,686)
Autres éléments	5,073	4,571
Encaisse utilisée à des activités d'exploitation	(80,663)	(122,207)
Encaisse en provenance (utilisée à) des activités de financement:		
Emprunts auprès du Canada	42,500	667,200
Emprunts remboursés au Canada	(256,868)	(867,025)
Emprunts sur les marchés de capitaux	273,459	167,543
Frais d'émission de la dette non amortis	(6,083)	(12,233)
Accroissement net des billets à court terme	140,164	97,333
Capital d'apport du Canada	—	28,400
Encaisse en provenance des activités de financement	193,172	81,218
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse et des placements à court terme	112,509	(40,989)
Encaisse et placements à court terme (créances bancaires) au début de l'exercice	(161)	40,828
Encaisse et placements à court terme (créances bancaires) à la fin de l'exercice	$112,348	($161)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Société du crédit agricole

Notes afférentes aux états financiers

du 31 mars 1986

1. La Société

La Société du crédit agricole a été constituée en vertu de la Loi sur le crédit agricole en 1959 afin de succéder à la Commission du prêt agricole canadien. Elle est une société d'État mentionnée dans l'Annexe C, Partie I de la Loi sur l'administration financière. Son objectif premier est d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles viables, en leur fournissant du crédit à long terme sous le régime de la Loi sur le crédit agricole.

La Société administre également un programme de crédit autorisé sous le régime de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. Cette loi a remplacé la Loi sur le crédit aux syndicats de machines agricoles qui avait été votée en 1964. L'objectif de la L.C.S.A. est de prêter aux agriculteurs qui se regroupent en syndicats, afin de partager le coût de l'achat et de l'utilisation de machines aratoires, de bâtiments de ferme et d'équipement fixe.

En vertu des dispositions de la Loi sur le crédit agricole, la Société est aussi appelée à appliquer certains programmes à la demande du gouvernement. C'est ainsi que la Société a consenti du crédit dans le cadre du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture, un programme temporaire qui a pris fin en juin 1984 et qui avait été lancé afin de venir en aide aux agriculteurs en difficulté financière.

2. Principales conventions comptables

(a) Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a trait aux prêts à recevoir et représente les pertes que la Société prévoit subir sur les comptes impayés à la fin de l'exercice. Relativement à cette estimation, la Société reconnaît qu'il est impossible de prédire les conditions agricoles et économiques futures et que ces facteurs peuvent donc avoir un impact variable sur la possibilité de percevoir ces comptes.

Les pertes réelles sur les prêts ainsi que les dévaluations des biens-fonds acquis à leur valeur nette de réalisation sont imputées à la provision tandis que les pertes recouvrées y sont créditées. Le rajustement de la provision, au niveau approprié, est imputé aux résultats à titre de provision pour pertes sur prêts.

(b) Constatation des revenus

Les revenus d'intérêt sont enregistrés selon la méthode de comptabilité d'exercice. L'intérêt n'est pas enregistré en tant que couru sur les prêts non performants, qu'on définit comme étant ceux dont le recouvrement est raisonnablement douteux et qui sont en instance de recouvrement.

Les honoraires reliés aux demandes de prêts sont inscrits aux revenus au moment de l'encaissement. Les honoraires d'évaluation, déduits à même les fonds de prêts, sont enregistrés lorsque les prêts sont déboursés. Les frais de mainlevée partielle sont enregistrés au moment où la mainlevée est accordée.

Les frais de service réalisés sur les prêts aux syndicats agricoles sont comptabilisés lorsque les prêts sont déboursés.

Les pénalités imputées aux paiements de prêts anticipés sont comptabilisées lorsque les paiements anticipés sont appliqués en réduction du principal du prêt.

Les frais liés aux prises en charge d'hypothèque, échanges de garantie et renouvellement des termes hypothécaires sont comptabilisés lors de la préparation des documents hypothécaires pertinents.

(c) Biens-fonds

Les biens-fonds sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Il s'agit de propriétés agricoles acquises dans le cadre de l'administration des prêts impayés à recevoir et elles doivent être aliénées dans les cinq années qui suivent leur acquisition ou au cours de toute période supplémentaire que peut prescrire le gouverneur en conseil.

(d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine moins l'amortissement accumulé. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire pour la durée du bail plus une période de renouvellement. Le matériel et le logiciel informatiques sont amortis, selon la méthode linéaire, sur leur durée utile estimative. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels de 20% pour le mobilier et le matériel, et de 30% pour les automobiles.

(e) Frais d'émission de la dette

Les escomptes et les frais liés à l'émission de titres sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'émission et le montant amorti est imputé aux frais d'intérêt sur les emprunts.

(f) Conversion des devises étrangères

Les emprunts à payer en devises étrangères sont assortis d'accords de conversion de devises, et ils sont convertis en dollars canadiens aux taux prévus à ces accords. Les écarts entre les montants définitifs à rembourser aux taux contractuels et les montants perçus lors de l'émission de la dette à terme, sont assimilés à des coûts de financement, et sont donc imputés au poste de frais d'intérêt, selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de chaque émission. La tranche non amortie de ces coûts est présentée au bilan au poste des frais d'émission de la dette non amortis. L'intérêt à payer en devises étrangères sur ces émissions est également assorti d'accords de conversion de devises et il est converti en dollars canadiens aux taux prévus à ces accords.

(g) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement

du Canada. Les employés et la Société contribuent à part égale à ce régime. Les cotisations relatives aux services courants sont imputées aux dépenses de l'exercice pendant lequel les services ont été rendus.

(h) Prestations de cessation d'emploi
Au moment de leur cessation d'emploi, les employés de la Société peuvent recevoir des indemnités de départ en vertu de leurs modalités d'emploi. Le passif à l'égard de ces prestations est comptabilisé à mesure que les prestations s'accumulent aux employés.

(i) Impôts sur le revenu
La Société comptabilise les impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts, selon laquelle les impôts sur le revenu sont calculés sur tous les éléments compris à l'état des résultats indépendamment du moment où ces éléments seront envisagés du point de vue fiscal.

3. Prêts

	Échéances n'excédant pas	Taux d'intérêt annuel %	1986	1985
			(en milliers de dollars)	
Prêts aux agriculteurs, garantis par hypothèques	25 ans	5- 7⅞	$ 614,034	$ 671,919
	26 ans	8-10⅞	1,825,680	1,898,708
	26 ans	11-12⅞	1,662,452	1,730,870
	27 ans	13-16¾	877,242	654,699
			4,979,408	4,956,196
Prêts aux syndicats agricoles, garantis par billets à ordre	15 ans	6¼-17½	9,012	11,512
Prêts à recevoir résultant de ventes de biens-fonds garantis par des contrats de vente ou des hypothèques	26 ans	5-15¾	30,478	25,020
			$5,018,898	$4,992,728

Les échéances selon l'exercice financier sont les suivantes:

	1986	1985
	(en milliers de dollars)	
1986	$ —	$ 502,998
1987	578,077	138,036
1988	139,920	148,228
1989	149,770	158,937
1990	160,017	170,538
1991	171,437	182,709
1992 à 2013	3,819,677	3,691,282
	$5,018,898	$4,992,728

Des intérêts courus de $254.0 millions (1985 – $263.0 millions) et des arrérages de $247.9 millions (1985 – $164.2 millions) sont compris dans les prêts au 31 mars 1986 et présentés comme venant à échéance au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1987. L'intérêt non comptabilisé sur les prêts non performants s'est élevé à $5.4 millions pour l'année.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu des agriculteurs $106.3 millions (1985 – $101.6 millions) en paiements anticipés de principal.

4. Provision pour pertes sur les prêts

La provision pour pertes sur les prêts au 31 mars 1986 tient compte de $20 millions que le gouvernement s'est engagé à verser pour réduire l'impact des pertes futures probables sur les prêts de la Société. Cet engagement a été pris par le gouvernement fédéral à l'intérieur du programme global d'aide financière à l'agriculture contenu dans le budget du 26 février 1986.

5. Emprunts

	Échéances n'excédant pas	Taux d'intérêt annuel %	1986	1985
			(en milliers de dollars)	
Emprunts auprès du Canada, garantis par billets à ordre				
Loi sur le crédit agricole	11 ans	5- 7⅞	$ 625,951	$ 731,478
	15 ans	8-10⅞	1,529,561	1,552,067
	16 ans	11-12⅞	1,730,977	1,815,966
			3,886,489	4,099,511
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles	8 ans	9¾-16½	9,172	10,518
			3,895,661	4,110,029
Emprunts sur les marchés de capitaux, garantis par billets à ordre				
Loi sur le crédit agricole	10 ans	8¾-12¼	735,312	461,575
Montant dû – "Accords de conversion de devises et d'intérêts"	10 ans	8¾-11	11,290	11,568
			4,642,263	4,583,172
Intérêts courus			116,152	121,391
			$4,758,415	$4,704,563

Les échéances selon l'exercice financier sont les suivantes:

	1986	1985
	(en milliers de dollars)	
1986	$ —	$ 318,260
1987	327,854	191,198
1988	211,885	187,996
1989	230,534	203,330
1990	861,462	830,469
1991	460,136	382,667
1992 à 2004	2,666,544	2,590,643
	$4,758,415	$4,704,563

Les intérêts courus au 31 mars 1986, soit $116.2 millions (1985 – $121.4 millions) paraissent comme venant à échéance au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 1987.

La Société a reçu l'autorisation générale du Conseil du Trésor du Canada d'emprunter jusqu'à concurrence de $601 millions sur les marchés de capitaux pendant l'exercice qui s'achève le 31 mars 1987. Elle doit cependant obtenir l'approbation particulière du Ministre des Finances pour chaque emprunt.

Société du crédit agricole

Notes afférentes aux états financiers

du 31 mars 1986

6. Capital d'apport

Le capital d'apport de la Société représente le montant reçu du Canada en vertu de l'article 12 de la Loi sur le crédit agricole. La limite statutaire actuelle de ce montant est de $225.0 millions (1985 – $225.0 millions). Au cours de l'exercice, le Canada n'a versé à la Société aucun capital d'apport (1985 – $28.4 millions).

7. Impôts sur le revenu

Au 31 mars 1986, la Société dispose de divers écarts temporels d'environ $186.0 millions, qui n'ont pas été comptabilisés dans les comptes et qui découlent principalement d'écarts entre la provision pour pertes sur prêts imputée aux résultats et le montant déduit pour fins fiscales conformément à l'article 33 de la Loi de l'impôt sur les revenus.

8. Limites d'emprunt

La Loi sur le crédit agricole limite le montant global du solde des emprunts non réglés de la Société, aux termes de la Loi, à vingt-cinq fois son capital. Au 31 mars 1986, le solde des emprunts non réglés en vertu de cette Loi, qui se composait de billets à court terme s'élevant à $237.5 millions et de prêts à payer s'élevant à $4,621.8 millions, représentait 22.26 fois le capital de $218.3 millions (1985 – 21.33 fois).

La Loi sur le crédit aux syndicats agricoles limite les emprunts auprès du Canada, aux termes de la Loi, à vingt-cinq millions de dollars. Au 31 mars 1986, les emprunts de la Société auprès du Canada en vertu de cette Loi s'élevaient à $9.2 millions (1985 – $10.5 millions).

9. Engagements envers les agriculteurs

Les prêts approuvés aux agriculteurs mais non déboursés au 31 mars 1986 s'élevaient à $44.3 millions (1985 – $41.2 millions). La plupart portaient un taux d'intérêt de 11½% à 12½%. On prévoit que la plupart de ces prêts seront déboursés au cours du semestre se terminant le 30 septembre 1986 à même des fonds que la Société empruntera aux taux commerciaux en vigueur au moment de l'emprunt.

10. Contrats de location-exploitation

Les versements minimums futurs exigibles selon l'exercice financier, en vertu de contrats de location-exploitation comportant une durée initiale non résiliable de plus d'un an, se résument comme suit:

	(en milliers de dollars)
1987	$1,575
1988	1,102
1989	754
1990	648
1991	510
1992 et après	1,803
	$6,392

Ces baux prévoient généralement le paiement par la Société des impôts fonciers et des frais d'exploitation en sus des montants fixés au début du terme du bail.

11. Information sectorielle

Les activités de la Société se limitent à un seul secteur, soit l'octroi de prêts à long terme aux agriculteurs canadiens.

12. Événement postérieur – Programme de prêts basés sur les prix

Dans son budget du 26 février 1986, le gouvernement a demandé à la Société de mettre sur pied un programme de prêts de $700 millions (jusqu'à $300 millions en 1986-1987 et $400 millions en 1987-1988) lui permettant d'offrir des hypothèques basées sur les prix des denrées à ses clients actuels aux prises avec des difficultés financières et répondant aux critères d'admissibilité.

On estime que le programme de prêts basés sur les prix permettra de réduire le nombre de faillites parmi les clients de la Société puisqu'il mettra à leur disposition un instrument financier dont le principal et les paiements varieront en fonction de la capacité de paiement de l'entreprise agricole, qui est également variable à cause de la variation des prix des denrées.

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 1985 ont été reclassifiés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1986.

Récapitulation quinquennale

Activités de prêts	1985-1986	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Portefeuille total de prêts à recevoir					
Nombre de prêts à recevoir	**78,183**	79,270	80,112	77,609	74,637
Montant des prêts à recevoir ($000)	**5,018,898**	4,992,728	4,917,100	4,291,462	3,847,805
Loi sur le crédit agricole (Programme spécial compris)					
Nombre de prêts approuvés	**2,278**	2,316	5,738	5,509	4,948
Montant brut des prêts approuvés ($000)	**246,965**	268,941	779,007	635,568	499,782
Montant net des prêts approuvés ($000)	**237,683**	258,748	758,142	614,370	450,633
Montant moyen des prêts approuvés ($)	**108,413**	116,123	135,763	115,369	101,007
Pourcentage des prêts en règle	**81.9**	84.7	87.6	88.9	90.6
Loi sur le crédit aux syndicats agricoles					
Nombre de prêts approuvés	**37**	63	92	84	174
Montant de prêts approuvés ($000)	**1,119**	1,584	2,855	2,289	5,569

Finances	1985-1986	1984-1985	1983-1984	1982-1983	1981-1982
Revenus et dépenses ($000)					
Revenus d'intérêt	**520,595**	527,261	487,260	397,419	337,978
Revenus d'intérêt nets	**45,890**	47,279	41,440	34,036	35,220
Dépenses administratives	**34,961**	32,086	31,643	28,233	24,350
Provision pour pertes sur les prêts	**133,972**	46,278	65,708	31,758	8,711
Bénéfice net (*perte*) avant impôts et poste extraordinaire	**—**	(30,178)	(53,395)	(24,459)	3,461
Bénéfice net (*perte*) pour l'exercice	**(121,406)**	(30,178)	(56,714)	(13,208)	1,869
Situation financière ($000)					
Actif total	**5,015,036**	4,940,229	4,901,222	4,300,126	3,853,897
Passif total	**5,007,337**	4,811,124	4,770,339	4,136,429	3,700,177
Avoir du Canada	**7,699**	129,105	130,883	163,697	153,720
Indicateurs financiers choisis					
Ratio d'endettement (*passif à long terme ÷ avoir net*)	**618.06:1**	36.44:1	36.38:1	25.20:1	23.98:1
Ratio de couverture de l'actif (*actif corporel net ÷ passif à long terme*)	**1.05:1**	1.04:1	1.03:1	1.04:1	1.05:1
Ratio de couverture de l'intérêt (*revenu total moins dépenses d'exploitation ÷ dépenses en intérêt*)	**74.42:1**	.94:1	.88:1	.93:1	1.01:1
Marge bénéficiaire [*bénéfice net (perte) ÷ revenu total*]	**– 23.25%**	– 5.71%	– 11.58%	– 3.31%	.55%
Rendement de l'avoir net [*bénéfice net (perte) ÷ avoir net moyen*]	**– 177.49%**	– 23.21%	– 38.50%	– 8.32%	1.28%

Officiels, gestionnaires et bureaux de la Société

Les membres du Conseil d'administration de
gauche à droite*
deuxième rangée: Paul Babey, George Klosiet, Fily
H. Anderson
première rangée: Irene Perlich, Louise Neve
* Gerald I. Trant n'apparaît pas sur la photo
** Secrétaire du Conseil

Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est formé de sept membres, tous nommés par le gouverneur en conseil. Les membres sont nommés pour un terme pouvant atteindre dix ans. Le Président et le Vice-président du Conseil d'administration sont aussi des fonctionnaires de la Société. Le président est également directeur général de la SCA. À ce titre, il dirige et supervise les opérations.

Eiliv H. Anderson*
Président du Conseil d'administration
Président-directeur général

Paul Babey
Vice-président du Conseil d'administration
Vice-président et chef de l'exploitation

George Klosler*
Producteur de tabac, grain, ginseng et porc, Ontario

Irene Perlich*
Propriétaire et gérante d'un élevage vaches/veaux, Alberta

Gerald I. Trant*
Sous-ministre adjoint principal, Agriculture Canada

Deux postes étaient vacants à la fin de l'exercice.

**Note:*
Membres du Comité de vérification

Comité consultatif

Le Comité consultatif est nommé par le Ministre de l'Agriculture. Il est chargé de conseiller le Ministre et la Société sur des questions de politique de prêt. La majorité des membres doivent être des agriculteurs ou des représentants d'organisations agricoles.

Don Knoerr
Colombie-Britannique

Mack McLaughlin
Alberta

Jean-Marie Bourrée
Saskatchewan

George Vercaigne
Manitoba

Ron Oswald
Ontario

Garnet Rickard
Ontario

Noël Lamontagne
Québec

Jeannine Caron-Giasson
Québec

Leon Bremner
Nouveau-Brunswick

Keith Barrett
Île-du-Prince-Édouard

Présidents de commissions d'appel

Des commissions d'appel composées d'agriculteurs actifs, reconnus pour leur compétence et leur jugement, sont établies dans chaque province pour entendre les appels déposés par les agriculteurs non satisfaits de la décision rendue par la Société à l'égard de leur demande d'emprunt. Les commissions d'appel peuvent aussi servir de tiers partie dans l'analyse des prêts faisant l'objet d'une poursuite en réalisation de garantie.

E.T. (Ted) Osborn
Colombie-Britannique

Gordon Miller
Alberta

Art Missal
Saskatchewan

Robert W. Hopley
Manitoba

Edward J. Mailloux
Ontario

Robert Brochu
Québec

W. Burris Coburn
Nouveau-Brunswick

Thomas Meredith
Nouvelle-Écosse

Wilbert MacKenzie
Île-du-Prince-Édouard

Colin Bull
Terre-Neuve

Siège social

Eiliv H. Anderson
Président-directeur général

Paul Babey
Vice-président et chef de l'exploitation

Gordon H. Hollingshead
Directeur exécutif

Louise Neveu
Secrétaire du Conseil et directrice des Communications

Jean-E. Brassard
Conseiller juridique

Brian Strom
Directeur des Opérations de prêt

William G. Mann
Contrôleur et principal agent financier

Thomas R. Robertson
Trésorier

Terry Kremeniuk
Directeur de la Planification

Stewart Given
Directeur des Ressources de gestion

John J. Poirier
Directeur de la Vérification

George Pender
Comptable en chef

Légende

- Siège social
- Bureaux régionaux
- Bureaux de district
- Bureaux de campagne

Principales régions agricoles

Bureaux régionaux	*Colombie-Britannique*	*Alberta*	*Saskatchewan*	*Manitoba*	*Ontario*	*Québec*	*Atlantique*
Gérants	**George Jones***		**Dave Fraser**	**Russ Holm**	**Bob Aumell**	**Fabien Langlois**	**John van Abbema**
	Bureau 200 595, ch. K.L.O. Kelowna V1Y 8E7 (604) 762-2416	Bureau 1550 Éd. Banque Continentale 10250-101e rue Edmonton T5J 3P4 (403) 420-4488	500, South Broad Plaza 2045, rue Broad Régina S4P 2B7 (306) 780-5610	400-5, rue Donald Winnipeg R3L 2T4 (204) 949-4039	105, prom. Silvercreek N. Guelph N1H 7G7 (519) 821-1330	Éd. Champlain Bureau 2000 2700, boul. Laurier Ste-Foy G1V 4C7 (418) 648-3993	Suite 230 1133, boul. St-George Moncton (N.-B.) E1E 4E1 (506) 857-6595
	*À: Edmonton						
Bureaux de district	Kelowna	Calgary, Grande Prairie, Lacombe, Lethbridge, Vegreville, Westlock	North Battleford, Prince-Albert, Régina, Saskatoon, Swift Current, Yorkton	Brandon, Portage-la-Prairie, Winnipeg	Chatham, Guelph, Lindsay, Nepean, North Bay, Walkerton	Cap-de-la-Madeleine, Ste-Foy, St-Hyacinthe, St-Jean, Rock Forest	Charlottetown, Moncton
Bureaux de campagne	Abbotsford, Dawson Creek, Kelowna, Prince-George	Athabasca, Barrhead, Brooks, Camrose, Drumheller, Evansburg, Fairview, Falher, Hanna, High Level, Medicine Hat, Rivière-la-Paix, Stettler, St-Paul, Vermilion, Wainwright, Westaskiwin, Edmonton	Assiniboia, Carlyle, Humboldt, Kindersley, Meadow Lake, Moose Jaw, Rosetown, Tisdale, Weyburn, Wynyard	Arborg, Carman, Dauphin, Killarney, Morden, Neepawa, Swan River, Virden	Barrie, Campbellford, Cornwall, Essex, Goderich, Kingston, Lambeth, Listowel, New Liskeard, Owen Sound, Simcoe, Stratford, Vineland, Walkerton, Wyoming	Arthabaska, Drummondville, Granby, Hull, Joliette, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, St-Georges de Beauce, St-Jérôme, Valleyfield	Bathurst, Grand Falls, Moncton, Woodstock, Frédéricton, Sussex, Kentville, Truro, Summerside, St-Jean (T.-N.)

Graphisme:
Bayne-Herrera Graphic Communications Ltd.

Photographies:
Gary Carter Photography Ltd.
Wayne Duchart, Photography West
Alrick Huebener, SCA
Bolli Hutchinson, Photographic Design Ltd.
Daniel Lavoie, SCA
Mario Martin
Larry Raynard, in-pro inc.

Imprimé au Canada

Société du crédit agricole Canada

Farm Credit Corporation Canada